

LE QUOTIDIEN DU CONGRÈS EN

Edition spéciale
de Nouvelles CSN
5 juin 1986

Jeudi



Jocelyne Corbeil dans le rôle de Paul H.Gobeil et Agnès Maltais, animatrice. En médaillon, Lucie Godbout, la vieille radicale Phéda, et Hélène Bernier dans le rôle de la Super Woman.

Nos Alliées

"Merveilleux!
Fantastique!
Extraordinaire! Quelle
bonne idée ! Une bouffée
d'air frais dans le
congrès!"
Ce ne sont là que
quelques commentaires,
mais largement partagés,
recueillis après la
fantastique présentation
du rapport du Comité de
la Condition féminine
par la troupe de théâtre
Les Folles Alliées

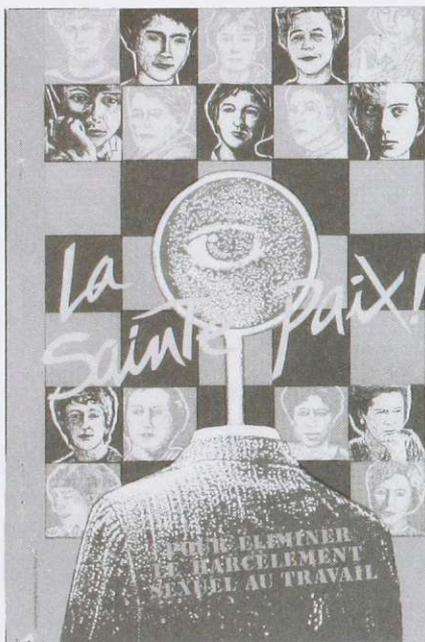
Chacune s'est reconnue
dans le personnage de la
Super Ginette Tremblay,
mère-travailleuse-
militante-fatiguée
laissant tomber le
masque de la Super
Woman.

Les Folles Alliées ont
su jouer avec humour et
habileté des personnages
évoquant sur un ton
ironique les réalités
quotidiennes des femmes
avec leurs enfants, leur
mari, leur pauvreté
économique, leur
différence... et surtout,
elles ont su démontrer la
force des femmes, leur
pouvoir..."Si les femmes
arrêtaient de travailler
une semaine, une
semaine seulement, ça
reviendrait le monde à
l'envers". UNE BELLE
RIPOSTE EN
PERSPECTIVE!



Le français au travail

La CSN procède aujourd'hui au lancement de la brochure *Le français au travail*, 375 ans d'ancienneté. Cette brochure de 57 pages, réalisée à l'aide d'une subvention de l'Office de la langue française, se veut un outil de défense et de promotion du français au Québec. On y trouve d'abord le tableau historique et social de la question, brossé à l'aide des diverses législations québécoises jusqu'à l'adoption de la Charte en 1977. Puis, il est question des quatre principaux champs d'action qui s'offrent aux syndiqué-e-s: la défense de la langue sur le plan national et dans les entreprises; la valorisation du français et la sensibilisation à la qualité du français syndical. La CSN, qui se préoccupe de la question depuis longtemps, entend, par cette initiative, faire connaître sa volonté de défendre et promouvoir activement le français au travail, ce droit qui s'impose comme l'un des plus importants pour notre collectivité.

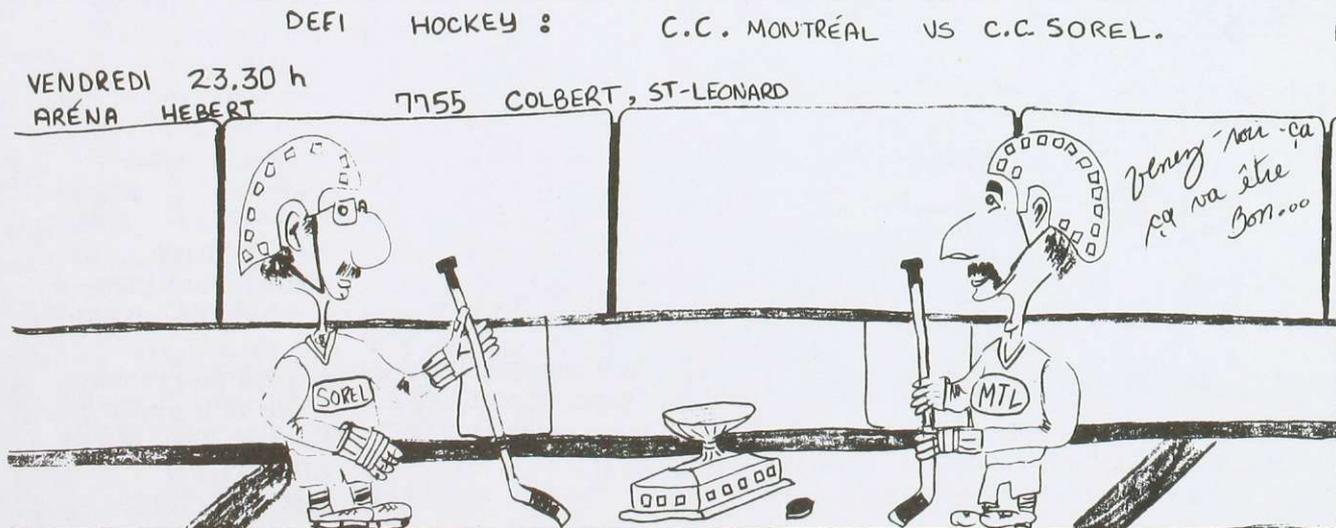


La Sainte Paix!

Le Comité de condition féminine de la CSN lançait hier une brochure intitulée *La Sainte Paix*, portant sur le harcèlement dans les milieux de travail. Inspirée des témoignages et des expériences de plus de 300 femmes rencontrées lors de la tenue de sessions de formation, la parution de cette brochure marque le début d'une vaste campagne de sensibilisation auprès des membres de la CSN.

Phénomène très répandu, le harcèlement sexuel en milieu de travail est d'autant plus difficile à contrer qu'il est difficile à nommer. Dans les ghettos d'emplois masculins, où il est particulièrement virulent, le harcèlement sexuel constitue une dangereuse mesure de dissuasion pour les "nouvelles venues".

La brochure *La Sainte Paix* constitue, aux yeux du Comité de condition féminine de la CSN, un premier outil pour soutenir le débat sur la question dans les syndicats locaux. Selon le Comité, la mise en place d'une politique syndicale sur le harcèlement sexuel ou l'introduction de règles aux statuts et règlements du syndicat, ainsi que la négociation, dans les conventions collectives, d'une clause traitant du harcèlement sexuel, sont des mesures susceptibles d'enrayer ce fléau qui détériore le climat de travail. Car ce que veulent les femmes, c'est la Sainte Paix!





"Paradis doit se mêler de ses affaires!"

- Michel Gauthier, secrétaire général de la CSN

A la suite de l'imposition d'un lock-out indéfini par les entrepreneurs de la construction, le secrétaire général et porte-parole de la CSN-Construction, Michel Gauthier, a invité, par voie de communiqué, le ministre du Travail Pierre Paradis à laisser s'exercer le rapport de force dans l'industrie de la construction et à "se mêler

de ses affaires". Le secrétaire général estime qu'une intervention du ministre du Travail serait d'autant plus inopportune que ce dernier s'est refusé à reconduire les conditions de travail et de salaires des travailleurs de la construction qui venaient à échéance le 30 avril dernier, "ouvrant ainsi le chemin aux employeurs qui

veulent modifier à la baisse les conditions de travail et de salaires des travailleurs de la construction".

Michel Gauthier a également dénoncé la façon de faire de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), "qui jusqu'ici n'a manifesté aucune véritable intention de négocier".



Gérald Larose s'adressant aux délégué-e-s au nom des mille travailleuses et travailleurs membres de la Centrale et qui depuis plusieurs mois mènent des luttes pour améliorer leur sort.



1,753

Nous sommes plus nombreux de jour en jour. Lundi soir, il y avait 1,218 délégué-e-s officiels inscrits.

A la clôture, mardi soir, nous étions 1,351. Si on ajoute à ce nombre les 402 délégué-e-s fraternels inscrits, nous sommes donc 1,753 au congrès.

Nous n'avons jamais été aussi nombreux à un congrès de la CSN!

C'est un débat aux dimensions insoupçonnées qui a marqué le congrès de la CSN. Le libre-échange, en effet, remet en cause à peu près tous les aspects de notre activité: économique, politique, sociale et culturelle. De Pierre Dupont à André Gagnon, de Maurice Amram à Jean-Yves Beaulieu, de Claude Bachand à Gérald Larose, les intervenant-e-s

n'ont pas manqué de souligner l'urgence de la mise en place de cette coalition large proposée au congrès.

La conduite du premier ministre Robert Bourassa dans ce dossier est absolument désinvolte. Le feu vert donné par Québec à l'ouverture de négociations sur une base aussi floue, aussi fragile que

celle arrêtée il y a quelques jours avec le fédéral nous laisse craindre le pire. Ce sont nos droits, nos acquis politiques, des milliers d'emplois que M. Bourassa est en train de brader en retour d'on ne sait trop quel plat de lentilles. Le congrès a réaffirmé que le Québec ne peut être absent de ces négociations. On ne peut pas,

en effet, accepter d'être présent seulement au moment de la signature!

Du côté d'Ottawa, les récentes ripostes annoncées contre les produits américains sont encourageantes. Mais dans une partie de bras-de-fer de ce genre, le Canada ne pourra soutenir le jeu longtemps. C'est David contre Goliath. M. Mulroney devrait réajuster les

choses avant que le tout ne devienne irréparable. Des centaines de milliers d'emplois sont dans la balance. C'est trop sérieux pour ne pas s'inquiéter. Bois mou, bardeaux, ordinateurs, poissons, tout cela fait aujourd'hui l'objet de ce qui est en train de devenir une guerre commerciale avec les Etats-Unis. Certains

observateurs y voient un frame-up. Peut-être est-ce le cas? Mais de toute façon, nous sommes interpellés. Il faut alimenter le débat, le susciter, le provoquer parce que c'est nécessaire. Les Américains continuent de considérer le Canada comme un territoire acquis, pour ne pas dire conquis. Un territoire qui fait partie de l'empire. La résistance est à l'ordre du jour.

TABLE RONDE

Le libre échange: une menace

Nous avons convié à une table ronde des délégué-e-s préoccupés par la question du libre-échange. Etaient présent-e-s à cette discussion: Monique Robichaud, présidente du syndicat des employé-e-s de Desmarais frères, une entreprise spécialisée dans la fabrication d'albums-photos, André Gagnon, président du syndicat des employé-e-s de Grand-Mère Shoes, Pierre Dupont, président de la Fédération de la Métallurgie et Jacques Audet du syndicat des enseignant-e-s du Cegep de Limoilou et secrétaire du Conseil Central de Québec.

La plus évidente des menaces qui se profilent derrière le projet de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis se résume à la perte éventuelle de milliers d'emplois et ce dans un très grand nombre de secteurs. « Déjà on peut en prévoir les effets » d'indiquer Monique Robichaud et André Gagnon. Monique Robichaud nous confiait en effet que suite à la décision prise par le

gouvernement fédéral d'abaisser les tarifs douaniers dans leur secteur (de 35% à 32%) et ce 3 jours après le déclenchement de leur grève, la compagnie, devant la possibilité d'une concurrence accrue avec le Japon, menaçait les employé-e-s de fermer les portes.

André Gagnon ajoutait dans le même sens que: « le libre-échange est déjà une réalité dans notre secteur et ça a signifié depuis '80 la perte de 40,000 emplois dans les industries du textile, du vêtement et de la chaussure. » Et Pierre Dupont de préciser: « ne nous trompons pas, tous les secteurs seront touchés. A la Fédération de la Métallurgie, les secteurs comme ceux des produits chimiques, des produits métalliques, de la machinerie, des accessoires électriques et des chantiers maritimes seront également frappés. Nous prévoyons la perte possible d'au-delà de 7,000 emplois résultant du libre-échange ».

En plus de ces pertes d'emplois, il faut également comprendre que derrière cette politique de libre-échange se cache une vaste offensive visant à imposer de nouvelles concessions

salariales. Car de toute évidence, les patrons en profiteront pour brandir la concurrence et la menace de salaires moindres payés ailleurs.

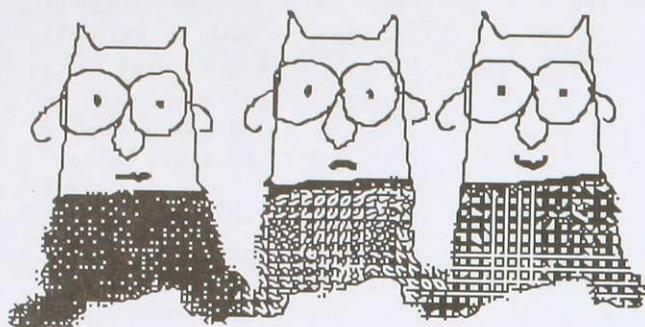
André Gagnon nous indiquait à ce sujet que: « chez nous en '83, les employé-e-s ont été forcés de consentir à d'immenses sacrifices étant donnée la concurrence des pays asiatiques. Et pourtant ça n'a pas empêché

l'usine de fermer 3 ans plus tard. »

Parlant de concessions, Jacques Audet en profita pour signaler: « il faut de plus craindre des exigences telles de la part des Etats-Unis que c'est l'ensemble de nos programmes sociaux, en particulier l'universalité de ces programmes, qui est menacée. » Cette question a été maintes et maintes fois soulevée par le

gouvernement et les associations patronales américaines. En fait, de conclure les quatre panélistes: « le libre-échange, c'est une menace sur tous les plans autant sur le plan des emplois que sur le plan économique, politique et culturel. C'est notre spécificité qui risque d'y passer, en particulier pour nous, Québécoises et Québécois. »





Le Comité synthèse

Les hibous veillent!

«Nous, on se met au travail lorsque les autres ont terminé le leur». Voilà qui caractérise un peu le travail du comité synthèse au Congrès. Ce travail «dans l'ombre», accompli par Céline Brochu, Marcel G. Pépin et Martial Laforêt, est toutefois déterminant pour la bonne marche du congrès.

Vous êtes un nouveau ou une nouvelle délégué-e et vous voulez savoir ce qu'il advient des résolutions ou amendements que vous avez débattus dans les ateliers? C'est ce que nous fait voir le travail du **comité synthèse des propositions**.

Comme son nom l'indique, le comité a la charge de faire la synthèse de ce que vous amenez en ateliers. Il rassemble les résolutions et les amendements débattus et **adoptés** en atelier, les clarifie, les scinde ou les fusionne si nécessaire, pour les ramener en plénière. (Donc, il ne faut pas trop s'inquiéter si vous ne reconnaissez pas le mot à mot de votre résolution, puisqu'elle a pu être fusionnée avec une autre, presque jumelle).

Il s'agit donc d'un travail essentiel pour faciliter les débats, éviter le plus possible les discussions de procédure ou de formulation. Lors de la synthèse, le comité analyse les résolutions ou amendements qui ont fait l'objet d'une adoption dans un certain nombre d'ateliers et en recommande l'adoption par le plancher du congrès.

Une innovation: **les amendements ne seront pas lus en plénière**, il importe donc de bien suivre le Rapport-synthèse préparé pour chaque plénière. Pour les résolutions qui n'ont pu être débattues en atelier, elles sont quand même ramenées en plénière. Qu'arrive-t-il si la plénière n'a pas le temps de discuter de toutes les résolutions ou amendements? Ils sont référés à un Conseil confédéral spécial peu de temps après.

Ainsi, dès que les débats en ateliers sont terminés, le comité synthèse se met à l'oeuvre... alors en quittant le congrès pour aller rejoindre vos ami-e-s, prenez donc un verre à leur santé!

D'un chantier à l'autre

Entre travailleurs des chantiers maritimes, ce ne sont pas les sujets de conversation qui manquent. Les gars de Marine et ceux de la Davie

de Lauzon s'en sont rendu compte mardi soir quand ils ont cassé la croûte avec le délégué de la Confédération des syndicats chrétiens de Belgique, le camarade Mauritz Walraet, lui-même un métallurgiste. Dans un message écrit qu'il a remis au Quotidien, Mauritz salue le congrès et souhaite que

les liens entre nos deux organisations se maintiennent en dépit de notre départ de la CMT. "Cette décision a été prise de manière démocratique mais nous la regrettons profondément", nous écrit-il.

LE LEVE TÔT

Cette chonique s'adresse plus spécialement aujourd'hui aux congressistes de l'extérieur de Montréal. Nous allons vous dévoiler quelques petits endroits pour meubler sobrement vos soirées d'après-congrès.



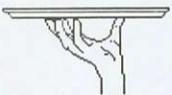
On trouve les meilleurs hot dogs sur la rue Saint-Laurent, entre Dorchester et Sainte-Catherine. Un endroit est spécialement recommandé: le **Montréal Pool Room**.

Pour ce qui est du meilleur café, on le trouve dans le **quartier italien**, toujours sur la rue Saint-Laurent, mais plus au nord, entre Saint-Zotique et Jean Talon. On vous recommande particulièrement ce quartier, ce soir, si l'équipe italienne gagne son match de foot de Coupe du monde contre l'Argentine.



Si vous voulez manger avec vos mains, il y a un petit restaurant éthiopien nommé la **Mer Rouge**, sur la rue Roy, côté sud, quelques rues à l'ouest de la rue Saint-Denis.

Si vous allez dans le bout de l'édifice de la CSN, il y a peu de restaurants dans ce quartier. On vous en recommande un seul: le restaurant (français) **Chez Oscar**, sur Sainte-Catherine, du côté nord, une rue à l'ouest de Papineau.



En cherchant un peu dans Montréal, on peut aussi trouver un souvenir du **Canadien**. Mais les souvenirs des Nordiques se font rares cette année...

Pour ce qui est des endroits à la mode, vous devez consulter le **Couche-tard**. C'est le seul qui sort tard dans l'équipe.

(NDLR: dit-il...)



CENTRE-VILLE

Le Lève-Tôt est un peu sobre, voyez-vous. Il ne boit pas, ne fume pas, sort peu, du genre à faire des poids et haltères une fois par semaine au Centre Immaculée-Conception. Voici quelques endroits qu'il ne connaît pas.

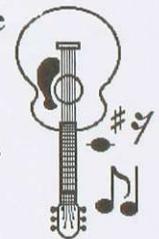
Le bar **Aux Eclopés**, sur Rachel au coin de Berri. L'endroit le plus "in" pour ce qui est de la bière. On y retrouve au moins une douzaine de sortes de bière importée en fût. De la blonde et de la brune. Des anglaises, des allemandes, des hollandaises, des irlandaises. Waw! Ferme un peu tôt, vers deux heures du matin.



Le bar-dépanneur au **Lux**, sur la rue Saint-Laurent, du côté ouest, juste en haut de Fairmount. On peut habituellement y lire autant de revues qu'on veut sans se faire achaler par les vendeurs. Le petit bar à l'arrière est fort sympathique. Evitez le café: il est infect. L'endroit fait un peu BCBG (bon chic, bon genre), mais a l'avantage d'être ouvert 24 heures par jour. Attention au "rush" de trois heures du matin.



Si vous avez apporté votre tuxedo ou votre robe à paillettes (ou encore votre haut de pyjama fleuri) vous pouvez toujours tenter la chance à la discothèque le **Business**, la meilleure discothèque par les temps qui courent. Situé sur Saint-Laurent, au coin de Milton. Prix d'entrée: \$4. Selon J.A.B., le scotch y est buvable.



Vous pouvez essayer le **Bar Centre-Ville** (dit le bar à Raymonde), sur Sainte-Catherine, au coin de Sanguinet. C'est le dernier-né. Toujours sur Sainte-Catherine, assez tard, vous pouvez aller aux **Foufounes électriques**. C'est une couple de rues à l'est de Saint-Laurent, du côté nord. Ce n'est absolument plus à la mode. Si vous dites aux gens de Montréal que vous êtes allé-e là, ils vont dire que vous êtes en-dehors du circuit. Mais, de retour à la maison, vos enfants vont vous trouver au boutte.



Le COUCHE-TARD



BARBILLO

A ne pas manquer



N'oubliez pas d'acheter votre billet pour le dîner de clôture. Il est absolument essentiel d'acheter les billets à l'avance. Le seul dépositaire est Jean-Guy Desharnais. Il sera au kiosque de renseignements lors des pauses-santé et aux ajournements à partir d'aujourd'hui. Si on peut mettre la main dessus, demain on vous le montrera en photo. Le prix d'entrée pour ce repas aux accords d'un quatuor à cordes est de \$15. Il y a une quantité limitée de billets et on ne pourra pas satisfaire les retardataires.

Bâton recherché



Il paraît que Roger Valois, le deuxième vice-président de la CSN, est à la recherche d'un bâton de golf no: 9 incassable. S'il se trouve par hasard un ou une congressiste qui connaît un magasin de sport qui vend cette denrée indispensable, auriez-vous l'obligeance de lui donner l'adresse. Comme ça, la prochaine fois qu'il ira jouer à Sorel avec le secrétaire général, Michel Gauthier, il pourra revenir avec tous ses bâtons.



Le vidéo «La gigue de l'emploi» est diffusé aujourd'hui à onze heures à la salle 407 C.

Avis

Tous les délégués éligibles à l'aide aux petits syndicats peuvent aller chercher le deuxième versement auquel ils ont droit au local 402A. Les heures d'ouverture pour jeudi et vendredi sont de 9 heures à l'ajournement du midi.



STOP

Aujourd'hui stop kiosque CISO en haut escaliers roulants stop avant-midi: un groupe du Guatemala stop après-midi: un groupe du Salvador stop



AUSSI: le camarade Marc Lesage sera au kiosque de la documentation pour vous présenter son livre «LES VAGABONDS DU REVE». Aux pauses-santé. A lire.



Urgence Chili

Vendredi soir à 7 heures 30, au pavillon Lafontaine de l'UQAM, 1301 Sherbrooke est, se tient une grande assemblée publique d'information sur la situation qui prévaut actuellement au Chili, où est prévue pour ce mois-ci une grève générale contre la dictature de Pinochet. Parmi les orateurs, Frederico Mujica, vice-président du Commandement national des travailleurs du Chili (CNT) et des représentants des centrales syndicales québécoises.

Notre caisse à Montréal

LA CAISSE POPULAIRE DES SYNDICATS NATIONAUX DE MONTRÉAL

1601 DELORIMIER, MONTRÉAL H2K 4M5, 598-2122

Commanditaire de la couleur dans le Quotidien du congrès.